



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120215

CONVENTION AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES RELATIVE A LA REALISATION DU
DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIF PLACE CONSTANT
SABOUREAU

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE CONVENTION AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES RELATIVE A LA REALISATION
DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIF PLACE CONSTANT
SABOUREAU**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de quartier de Saint Liguairé, après avoir consulté le service régional de l'archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Ville de Niort a sollicité la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé sur la Place Constant Saboureau susceptible de révéler des éléments du patrimoine archéologique appartenant à l'ancienne abbaye de Saint Liguairé.

Conformément à l'article 28, alinéa 2 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004, il convient de valider la convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, dont l'objet est de préciser les conditions de réalisation de l'opération archéologique sur la Place Constant Saboureau.

La surface concernée par les investigations étant inférieure à 3 000 m², la prestation de l'INRAP ne sera pas soumise à redevance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention avec l'Institut National de Recherches Préventives.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE